



**ACADÉMIE  
DE CRÉTEIL**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Délégation Académique aux  
Relations Européennes et Internationales  
et à la Coopération**

Rectorat de l'académie de Créteil  
DAREIC  
Affaire suivie par : Marie-Hélène Leclère  
Tél : 01 57 02 61 82  
Mél : [marie-helene.leclere@ac-creteil.fr](mailto:marie-helene.leclere@ac-creteil.fr)

Créteil, le 22 novembre 2021

Le recteur de l'académie de Créteil

4, rue Georges-Enesco  
94 010 Créteil Cedex  
[www.ac-creteil.fr](http://www.ac-creteil.fr)

à

Mesdames les inspectrices d'académie,  
directrices académiques des services  
de l'éducation nationale de la Seine-et-Marne  
et du Val-de-Marne

Mesdames et Messieurs les inspecteurs  
de l'Éducation nationale

**Objet : programme Jules Verne 2022-2023 aux États-Unis d'Amérique  
Appel à candidatures pour les États-Unis d'Amérique**

**Références : note de service MENC2116827N du 23-6-2021**

**P.J. : formulaire de candidature**

Suite à la publication de la note de service relative au programme Jules Verne 2022-2023 au bulletin officiel n° 29 du 22 juillet 2021, l'académie de Créteil lance un appel à candidatures pour identifier les professeurs des écoles de l'enseignement public dont la candidature pourrait être proposée à nos partenaires américains en vue d'une mobilité.

Le programme Jules Verne donne la possibilité à des professeurs des écoles titulaires d'enseigner pendant une année scolaire en français, dans des classes d'immersion bilingue des écoles publiques de l'Utah, partenaire de l'académie.

Les objectifs de ce programme sont les suivants :

- le développement des actions de coopération éducative de l'académie ;
- le développement, chez les enseignants participants, de nouvelles compétences par la pratique de pédagogies et de méthodologies d'enseignement propres au système éducatif américain et aux classes d'immersion linguistique. Il leur permet également de parfaire leurs compétences en anglais américain.

Il est proposé que les DSDEN de Seine-et-Marne et du Val-de-Marne identifient chacune au maximum 5 professeurs des écoles répondant aux critères de cet appel. La DAREIC sélectionnera ensuite les enseignants qui partiront en mobilité. Ces derniers pourraient proposer leur candidature pour enseigner dans les écoles de l'académie proposant un enseignement renforcé de l'anglais et en anglais.

Les professeurs des écoles intéressés devront répondre aux critères suivants :

- être titulaire de leur poste dans l'enseignement public ;
- justifier d'un minimum de trois ans de services effectifs en tant que titulaire dans leur corps au moment du dépôt de la candidature ;
- ne pas solliciter de mutation.

Une attention particulière sera portée aux professeurs :

- impliqués dans l'ouverture internationale de leur école ;
- souhaitant exercer dans des classes proposant un enseignement renforcé de l'anglais et en anglais ;
- possédant une expérience en enseignement du français langue étrangère.

### **Modalités de sélection**

La sélection s'effectuera en deux temps :

1. une pré-sélection sur dossier et éventuellement téléphonique ;
2. pour les candidats retenus, un entretien au rectorat ou, si les conditions sanitaires ne le permettent pas, en visio-conférence.

### **Détachement**

Les enseignants sont placés en position de détachement administratif et rémunérés directement par l'établissement recruteur selon les grilles salariales américaines.

Les détachements seront octroyés, après avis des autorités académiques concernées, en fonction des priorités du ministère. À l'issue de ce détachement, les enseignants sont réintégrés dans leur département d'origine.

### **Préparation et suivi**

Les départs s'effectueront fin juillet ou début août 2022.

Les lauréats seront accompagnés tout au long de leur mission par la DAREIC.

### **Modalités et conditions de candidature**

Les candidats doivent remplir le formulaire ci-joint et l'adresser, accompagné d'un CV et d'une lettre de motivation, à l'IEN de leur circonscription qui formulera un avis et transmettra le dossier de candidature à l'IA-DASEN.

L'IA-DASEN émettra à son tour un avis et enverra les dossiers de candidature à la DAREIC ([ce.dareic@ac-creteil.fr](mailto:ce.dareic@ac-creteil.fr)) **au plus tard le 14 janvier 2022.**

Les enseignants retenus pour participer à ce programme, produiront un certificat médical de non contre-indication à l'exercice des missions dans la zone géographique concernée.

Ils sont invités à rester dans l'académie pendant 2 années scolaires après leur retour de mission afin de valoriser l'expérience acquise à l'étranger auprès de la communauté éducative.

